



## Promotions en B3

### Conditions de fait 2004

#### □ Passage en B3

##### ➤ Rappel conditions statutaires

- *Par concours professionnel :*
  - 7<sup>ème</sup> échelon minimum de la classe normale
- *Par inscription sur un tableau d'avancement :*
  - secrétaires administratifs de classe supérieure ou contrôleurs du Trésor Public ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon

##### ➤ Rappel conditions de fait 2003

- 46 ans minimum
- 4<sup>ème</sup> échelon du 2<sup>ème</sup> grade
- 5 ans de services au 2<sup>ème</sup> niveau du B

##### ➤ Conditions 2004 = idem

- 60% concours (52 postes)
- 40% tableau d'avancement

##### ➤ Nombre de promouvables statutaires = 772

- 565 SA
- 207 CTP

##### ➤ Nombre de promouvables de fait = 411

- 329 SA
- 88 CTP

##### ➤ Nombre de promotions = 87

- 48 SA dont 24 au titre du concours et 24 au titre du tableau d'avancement
- 39 CTP dont 28 au titre du concours et 11 au choix